

7. - QUESTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FRANCO-ARABE

L'enseignement primaire Franco-Arabe de Tunisie, enseignement bilingue et confessionnel, a son prolongement dans l'Enseignement Secondaire, à la fois dans deux Collèges — Collège Sadiki, réservé aux Jeunes Musulmans, et Collège L. R. Millet, réservé aux Jeunes Filles Musulmanes — et dans les sections dites Tunisiennes qui existent dans de nombreux établissements secondaires.

LE COLLEGE SADIKI

Le Collège Sadiki remonte à une date déjà ancienne, puisqu'il a été créé par un décret du 13 janvier 1875, qui a été précisé par un second décret du 2 janvier 1886. En un temps où l'enseignement était confié essentiellement aux Koutabs et à la Grande Mosquée, Khereddine, Premier Ministre de Son Altesse Sidi-Mohamed Sadok Pacha Bey, fit décider la création d'un établissement où serait dispensé un enseignement unissant les disciplines traditionnelles et les disciplines modernes, afin de former des fonctionnaires pour les diverses administrations de la Régence, et de préparer les jeunes gens aux professions libérales. A côté d'un enseignement Coranique, on prévoyait un enseignement de « Sciences politiques » comprenant notamment l'étude de langues étrangères, de l'Histoire et de la Géographie. Dès ce moment-là, le corps enseignant du Collège était constitué de professeurs Tunisiens et Européens.

Des biens immobiliers constitués en Habous au profit du Collège, et administrés par un « Administrateur » et un Conseil d'Administration, fournissaient les revenus qui devaient « être employés pour procurer ce qu'il faut aux professeurs et aux élèves du Collège ». Le Collège Sadiki dispose ainsi de propriétés considérables : terres de cultures dans le Cap-Bon, immense propriété de plus de 5.000 hectares dans la steppe kairouanaise, maisons à Tunis, à la Goulette, à Sfax.

Le nouvel établissement fut installé, dès sa fondation, dans une ancienne caserne désaffectée, actuellement occupée par la Direction des Habous. En 1897, il vint occuper l'actuel bâtiment construit spécialement, à côté de la Kasbah, sur un emplacement où il jouit d'un panorama unique : par dessus la Médina, la vue embrasse un horizon allant de la Colline du Belvédère jusqu'à la Goulette, en passant par l'Ariana, Gammarth, Sidi-Bou-Saïd et Carthage. Cet immeuble de style andalou, avec sa cour d'honneur aux arcades noires et blanches en plein cintre outrepassé, avec ses coupoles et son minaret, s'est agrandi de 1930 à 1938, de deux ailes qui ont permis d'accueillir un nombre toujours croissant d'élèves.

A l'origine, ce Collège comprit un assez petit nombre d'élèves, quelques dizaines seulement. Les internes étaient nourris, habillés et blanchis aux frais de l'établissement; les demi-pensionnaires y prenaient gratuitement leur repas de midi; quelques externes y étaient admis. Ces élèves, dont les uns (internes et demi-pensionnaires) étaient recrutés au concours devaient rester dans l'établissement jusqu'à la fin de leurs études. Celles-ci n'étaient sanctionnées par aucun diplôme spécial, mais permettaient de se préparer dans les meilleures conditions au Brevet d'Arabe et au Diplôme Supérieur d'Arabe, grâce auxquels on avait accès aux Administrations Tunisiennes. Un très grand nombre de hauts fonctionnaires Tunisiens furent formés au Collège Sadiki, qui acquit rapidement une grande renommée.

Un décret beylical du 25 mai 1911 institua le « Diplôme de Fin d'Etudes Secondaires du Collège Sadiki » dont les épreuves portant « sur les langues arabe et française et sur toutes les matières enseignées dans le Collège » étaient subies à la fin de la sixième année d'études, diplôme dont, disait le décret, « il sera tenu compte aux candidats qui en seront pourvus, pour l'admission aux divers emplois du Gouvernement ».

Après la guerre de 1914-1918, quelques élèves du Collège se présentèrent avec succès à la première partie du Baccalauréat, et allèrent au Lycée Carnot préparer la seconde partie. Il devint ainsi évident, peu à peu, que l'enseignement donné dans l'établissement devait évoluer dans sa forme pour permettre à un plus grand nombre de ses élèves de s'orienter, non seulement vers le Diplôme mais encore vers le Baccalauréat, qui offrait la possibilité de continuer des études supérieures auprès des facultés de la Métropole. Aussi, dans les cinq ou six années qui précèdent la dernière guerre, le Collège, tout en conservant certains enseignements spéciaux, et notamment tout en conservant un enseignement très poussé de la Langue Arabe, du Coran et de la civilisation musulmane, a adopté les programmes de la Section Moderne des Lycées et Collèges français, et, plus timidement, les programmes de la Section Classique qui comporte l'enseignement du latin. Enfin, des classes préparant à la seconde partie du baccalauréat : classes de Philosophie-Lettres, de Sciences Expérimentales et de Mathématiques Élémentaires, ont été également créées dans l'établissement, qui est ainsi devenu l'équivalent d'un lycée de plein exercice comportant sept années d'études. Son corps enseignant compte actuellement, sous l'autorité d'un directeur tunisien, agrégé d'arabe, 28 professeurs, dont 5 professeurs agrégés, ainsi que plusieurs professeurs auxiliaires.

Alors qu'il comptait 410 élèves en 1938-1939, l'établissement en compte actuellement 766, dans les classes secondaires, auxquelles il faut ajouter une annexe primaire de plus de 1.200 élèves. Ce nombre d'élèves étant un maximum impossible à dépasser par suite de l'exiguïté des locaux. La construction d'un nouveau Sadiki a été commencée à Khasnadar, à proximité de la Manouba; ce sera, avant tout, un internat, qui, une fois terminé, pourra recevoir 1.000 internes.

LES SECTIONS TUNISIENNES

Devant le succès du Collège Sadiki, un enseignement du même type a été créé à partir de 1944 dans plusieurs établissements secondaires de garçons, où il constitue la section dite « Tunisienne ».

Les programmes y sont ceux de la section moderne des lycées et collèges, mais ils comportent un enseignement de l'Arabe littéraire dont l'horaire est de 9 heures par semaine, alors qu'en sixième moderne, l'enseignement de la première langue vivante ne dispose que de 5 heures. Un enseignement coranique obligatoire s'y ajoute également. Créée au niveau de la sixième, cette section, s'est, d'année en année, enrichie d'une classe nouvelle, elle va, cette année-ci, jusqu'au niveau de la seconde, au Collège de Garçons de Sfax, au Collège de Garçons de Sousse, et au Collège Alaoui, à Tunis; tandis qu'au Lycée Carnot, elle n'en est encore qu'à la quatrième. L'an prochain, en 1949-1950, il existera des premières Tunisiennes, qui prépareront, d'une part, à un Diplôme Tunisien Nouveau, appelé à se substituer au Diplôme de Sadiki, d'autre part, au Baccalauréat, qui pourra être, soit le Baccalauréat Moderne, soit le nouveau Baccalauréat, créé par le décret français du 13 août 1948, où une très large part est faite à la connaissance de la langue

arabe, ainsi qu'à l'histoire et la géographie de la Tunisie et de l'Afrique du Nord.

Ces sections tunisiennes, dont il a fallu créer des embryons dans différents cours complémentaires, notamment à Kairouan, à Moknine, à Mahdia, répondent pleinement aux vœux de la population puisqu'elles font leur part à la culture nationale tout en permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour poursuivre des études supérieures en France.

LE COLLEGE LOUISE-RENE MILLET

Enfin, un vieil établissement réservé à Tunis aux filles musulmanes — l'ancienne école, dite de la rue du Pacha — est devenu en 1945, le Collège Louise-René Millet. Au groupe primaire important qui existait de longue date, est venue s'ajouter la section secondaire, qui, pour l'instant, ne comporte qu'un premier cycle; 64 jeunes filles musulmanes reçoivent un enseignement secondaire franco-arabe, comparable à celui qui est donné aux garçons. Ce démarrage modeste est certainement comparable à ce que dut être, autour des années 1880, le démarrage du Collège Sadiki, mais le succès de celui-ci laisse bien augurer la prospérité de celui-là.

Au total, 1.800 Tunisiens environ, sur 2.600 inscrits dans les lycées et collèges de la Régence, suivent actuellement cet enseignement secondaire franco-arabe, dont le développement deviendra considérable dans les années à venir, par suite du développement de l'enseignement primaire franco-arabe.

Donné par un personnel mixte, français et tunisien, dont la qualité n'a rien à envier à celui des établissements secondaires de la Métropole, cet enseignement où s'allient la culture arabe et la culture moderne, paraît bien adapté aux besoins de la Tunisie, à laquelle il est en mesure de fournir à l'avenir les élites nécessaires à sa vie économique, administrative et sociale.